

INSTITUTION  
**Sainte  
Odile**



**L'EXCELLENCE EST AUSSI POUR EUX !**

**CPES** Lille

Un tremplin vers les formations scientifiques  
d'excellence du supérieur

Un révélateur de talents



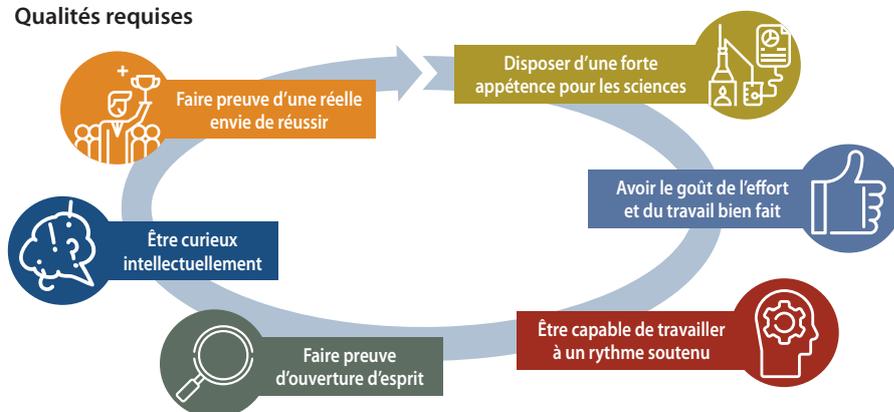
À partir de la rentrée 2019, le lycée Saint-Odile, établissement situé au cœur de la Métropole Européenne lilloise et reconnu pour être un acteur majeur de l'égalité des chances envisage d'ouvrir la 1<sup>ère</sup> classe préparatoire aux études supérieures de l'enseignement catholique en France.

## Public concerné et conditions d'accès

La CPES accueille sur sélection, en fonction de leurs résultats scolaires et des appréciations des professeurs, des élèves titulaires d'un baccalauréat scientifique, méritants et assidus.

Les critères de motivation et de potentiel de progrès sont de toute première importance. La CPES est ouverte à tous. Toutefois, **les bacheliers éligibles aux bourses de l'enseignement supérieur sont prioritaires**. Il s'agit d'une classe de l'enseignement supérieur dont les élèves ont le statut d'étudiant.

### Qualités requises



## Projet pédagogique

La CPES constitue une année de propédeutique entre la classe de terminale et les formations d'excellence du supérieur.

Son but est de lutter contre l'autocensure et le renoncement d'un certain nombre de jeunes à fort potentiel afin de les faire réussir dans les formations les plus exigeantes vers lesquelles ils ne se prédestinaient pas a priori. Ce projet s'inscrit donc pleinement dans la dynamique de la mise en œuvre de la Charte pour l'égalité des chances du 22 août 2005.

Elle propose un parcours sécurisant et sécurisé vers des filières scientifiques prestigieuses de l'enseignement supérieur.

L'effectif restreint (24 élèves au maximum) permet un encadrement renforcé via un tutorat individualisé, réalisé par une équipe d'enseignants fortement mobilisée.

### Objectifs

**Renforcer les connaissances** académiques du lycée dans les disciplines scientifiques et dans les humanités (culture générale, français, philosophie, anglais)

**Développer les savoirs**, savoir-faire et savoir-être propres à une première année d'un cursus scientifique exigeant

**Développer l'acquisition** de méthodes de travail efficaces propres à l'enseignement supérieur

**Permettre aux étudiants** de répondre aux attendus des filières scientifiques

**Favoriser le travail** en autonomie

**Acculturer** les étudiants aux codes de l'enseignement supérieur

**Fournir aux étudiants** les clefs leur permettant une meilleure connaissance de l'offre des formations scientifiques proposées dans l'enseignement supérieur

**Aider** les étudiants à mûrir leur projet personnel et professionnel



## Disciplines enseignées et volumes horaires

	Cours	TD	TP	Total
Mathématiques	4,5	4,5	–	9
Physique	2	1	1	4
Chimie	1	–	1	2
Informatique	1	–	1	2
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	1	1	–	2
Français et philosophie	2	–	–	2
Culture générale	1	–	–	1
Construction du projet personnel et professionnel	1	–	–	1
Anglais	2	1,5	–	3,5
EPS	2	–	–	2
<b>Total</b>	<b>17,5</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>28,5</b>

### Horaires complémentaires : modalités d'évaluations

- Des interrogations orales (tutorat, soutien, approfondissement) ont lieu au rythme de 2 heures par semaine sur 30 semaines.
- Un DS hebdomadaire est organisé en dehors du temps de cours.
- Un examen blanc trimestriel permet aux élèves de faire la nécessaire synthèse de ses connaissances.

### Spécificités

- Une préparation au TOEIC (Test Of English for International Communication) est mise en place en cours d'anglais à effectifs réduits (12 élèves au maximum). Le TOEIC est indispensable à un futur cadre qui souhaite faire carrière à l'international ou intégrer des grandes entreprises.
- Les élèves de la CPES bénéficient d'un programme culturel : sorties à des conférences, spectacles, expositions, musées afin de compléter leur culture générale et d'alimenter la nécessaire base de toutes "humanités" : ouverture d'esprit et curiosité.
- L'année de CPES est l'occasion d'aider les étudiants à construire leur projet personnel et professionnel. La découverte du "système enseignement supérieur" est notamment favorisée par la visite de CPGE, d'écoles d'ingénieurs, d'universités, la rencontre d'enseignants-chercheurs, des journées d'immersion. La découverte des métiers l'est par des visites d'entreprises ou des rencontres avec des professionnels.

### Modalités de recrutement

Dans le cadre du dispositif national Parcoursup, les candidats déposent un dossier dont les éléments principaux sont les suivants :

- Les bulletins de première et terminale ;
- Une lettre de motivation.

Les candidats qui remplissent les conditions d'accès à la CPES sont reçus en entretien afin d'apprécier le potentiel et la motivation du candidat.



De manière générale, le recrutement favorise la diversité sociale, culturelle et géographique.

Toutefois, sur le plan régional, le dispositif "cordées de la réussite", qui vise à introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence du supérieur, permet le repérage de candidats potentiels.



### Établissements partenaires des cordées



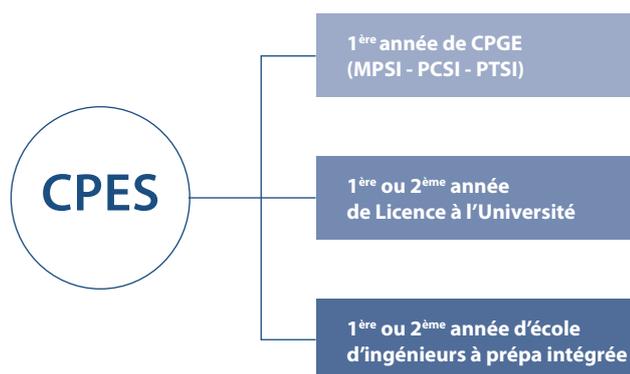


## Financement et hébergement

- Les frais de scolarité pour les étudiants non-boursiers s'élèvent à 1200 €.
- Pour les étudiants boursiers, la scolarité est plafonnée au montant de la bourse.
- Une attention toute particulière est portée aux difficultés sociales des élèves boursiers ou proches des critères d'attribution : logement et matériel pédagogique.
- Des partenariats avec des mécènes et des institutions culturelles prestigieuses (musées, opéra, salles de concert, théâtre) permettent la mise en place de cette expérience pédagogique innovante.

## Poursuite d'études

- **À l'issue de l'année de CPES, les élèves participent à la procédure nationale Parcoursup.**
- Le dossier de l'année de CPES venant compléter celui de terminale, l'année de CPES permet aux étudiants de formuler des vœux élargis et d'envisager des études scientifiques ambitieuses.
- **Après l'année de CPES, en fonction des résultats obtenus, les étudiants peuvent s'orienter vers trois types de formation d'excellence du supérieur :**



244 avenue de Dunkerque  
59130 LAMBERSART  
Tél. 03 20 08 15 50  
[www.institution-sainte-odile.fr](http://www.institution-sainte-odile.fr)